

TERZA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2019
3EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2019
25 È 26 DI LUGLIU DI U 2019
25 ET 26 JUILLET 2019

2019/E3/072

REPONSE DE MME BIANCA FAZI
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MME MARIE-HELENE PADOVANI
AU NOM DU GROUPE « ANDA PER DUMANE »

OBJET : Réseau routier et services de secours

Mme la conseillère

Vous appelez notre attention, dans votre question, sur l'enclavement des territoires en soulignant l'impact, notamment sur l'accès aux services d'urgence.

Sur ce point précis, nous le savons tous ici la solution ne saurait être de démultiplier les services d'urgence ou les SMUR sur le territoire.

Certaines micro-régions rurales en sont cependant dotées, je citerai ainsi Sartè, Portivechju, Bunifaziu, Corti, A Ghisunaccia.

Au-delà de ces implantations, le recours à l'aérien et la mobilisation d'hélicoptères sont le meilleur moyen de répondre à l'urgence, la route restant comme partout un mode de transport incompatible avec cette notion.

Sur le schéma routier, puisque un volet de votre question s'y réfère.

Conscients des difficultés de mobilité qui affectent certains territoires, héritage d'un réseau routier de plus de 5000km de voies, nous avons déjà identifié des priorités d'action relatives à l'accessibilité des bassins de vie ruraux vers les services d'urgence.

La direction des routes dressera dans un premier temps un état des lieux physique de ce lourd passé. Il sera possible de définir une stratégie routière dans le cadre d'une concertation efficace avec tous les acteurs concernés.

La démarche est déjà engagée avec la construction d'un PPI, nous nous doterons d'outils de programmation opérationnels visibles par l'ensemble des acteurs.

C'est l'objet du futur schéma routier, dont la consultation sera lancée en Octobre.

